

157/75 1634 März 10., Paris

Schuldbrief über 1700 Livres, ausgestellt von Gardehptm. Beat II. Zurlauben für den Kaufmann und Posamenter Claude Osmond in Paris sowie dessen spätere Bestätigung des Erhalts der genannten Summe

A «Je soubsigné confesse avoir receu comptant de m^r Osmond [= Claude Osmond] marchand passementier la somme de dix et sept cent livres, laquelle je luy promets de faire rendre par mon frere [= Heinrich I. Zurlauben] lieutenant de ma compagnie,¹ a scavoir sur le payement du moys de juin la somme de huit cent cinquante livres, & du moys suivant l'autre moytie dont je tiendray compte a mondict frere, me rendant la presente promesse.

En foy de quoy j'ay soubsigné la p[rése]nte. Faict à Paris ce 10^{me} mars 1634.

B. Zurlouben [= Beat II. Zurlauben]» [//]

Auf der Rückseite Claude Osmonds Bestätigungen der Begleichung des Schuldscheines:

«J'ay receu de monsieur le capp.^{ne} [aux gardes] Zurlaube [= Beat II. Zurlauben] par les mains de monsieur son frere [Heinrich I. Zurlauben] lieutenant de sa compaignye la somme de huit cent cinquante livres & sur inter[...]² de la promesse de l'autre part ce 15^e juillet mil six cents trente quatre, Osmond».

«Plus receu de mons.^r le capp.^{ne} Zurlaube par les mains de monsieur son frere lieutenant de la compaignye la somme de huit cents cinquante livre pour reste du contenu de l'autre part ce 8^e novembre mil six cents trente quatre. Osmond».

¹ Beat II. Zurlauben war zu dieser Zeit Inhaber und Kommandant einer Gardekompanie in Frankreich.

² Wort teilweise unleserlich.
